



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/AC.21/SC/2007/2
EUR/07/5068055/2
15 février 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
BUREAU RÉGIONAL POUR L'EUROPE

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES
TRANSPORTS, L'ENVIRONNEMENT
ET LA SANTÉ

Comité directeur du Programme paneuropéen
sur les transports, la santé et l'environnement

Cinquième session
Genève, 16-17 avril 2007
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**ADOPTION DES RAPPORTS DE LA QUATRIÈME SESSION DU COMITÉ
DIRECTEUR¹ ET DE LA RÉUNION DU BUREAU**

Rapport du secrétariat²

1. Le présent rapport fournit des renseignements sur les résultats de la cinquième réunion du Bureau du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE). Le Bureau a donné des indications concernant les préparatifs à entreprendre en vue de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé, ainsi que de la cinquième session du Comité directeur (16 et 17 avril 2006), et a fait le point sur l'état d'avancement du programme de travail du PPE-TSE.
2. Le Bureau a invité le secrétariat du PPE-TSE (le secrétariat) à rendre compte des résultats de sa réunion ainsi qu'à s'en faire l'écho dans les documents établis pour la cinquième session du Comité directeur.

¹ Voir le document ECE/AC.21/2006/10-EUR/06/THEPEP/10.

² Le présent document a été soumis tardivement pour des raisons techniques.

3. M. Nigel Dotchin, Chef du Bureau de la coordination de la politique des transports, au Ministère des transports du Royaume-Uni, a présidé la réunion, à laquelle ont participé les membres du Bureau et représentants ci-après: M. François André (Belgique), M^{me} Hristina Mileva (Bulgarie), M. Chuck Ashley (États-Unis), M. Vadim Donchenko (Fédération de Russie), M. Risto Saari (Finlande), M^{me} Nino Tkhilava (Géorgie), M. Mario Fruianu (Pays-Bas), M. Jaroslav Volf (République tchèque) et M^{me} Ursula Ulrich (Suisse).

4. M^{me} Tea Aulavuo (CEE), M. Martin Magold (CEE), M^{me} Brinda Wachs (CEE), M^{me} Sonja Kahlmeier (OMS) et M^{me} Francesca Racioppi (OMS) ont participé à la réunion en qualité de représentants du secrétariat du PPE-TSE.

I. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS

A. Programme de travail du Comité directeur du PPE-TSE pour 2006-2007

a) Le Mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE

5. Le secrétariat a mis le Bureau au courant des récents travaux techniques et de fond concernant le Mécanisme d'échange d'informations et a présenté des statistiques de son utilisation ainsi que du téléchargement de documents en 2006.

6. Le Bureau a relevé que le principal problème consistait à faire en sorte que le Mécanisme d'échange d'informations soit tenu à jour, en particulier par les centres de liaison nationaux, et qu'il soit profitable pour ses utilisateurs. Par ailleurs, ce mécanisme ne pourrait être pleinement opérationnel que s'il bénéficiait d'un financement suffisant et de ressources humaines spécifiques dans le cadre du secrétariat. Il était en particulier jugé nécessaire de le doter d'un gestionnaire de contenu dynamique afin de maintenir un flux constant de transmissions et de mobiliser davantage l'intérêt des utilisateurs. De plus, le Bureau a recommandé que le secrétariat continue de faire appel à des stagiaires pour effectuer les tâches de routine, le téléchargement des documents approuvés par le secrétariat par exemple.

7. Le Bureau a décidé de prolonger la phase d'exploitation expérimentale du Mécanisme en 2007 afin d'utiliser le solde des fonds réservés à cet effet. Il a invité le secrétariat à présenter au Comité directeur des formules qui permettraient d'assurer la pérennité du Mécanisme. S'agissant de la mise en place de prestations supplémentaires, un tableau d'affichage ou un bulletin d'information par exemple, il a recommandé de la reporter à plus tard, jusqu'à ce que l'on ait réuni les ressources suffisantes.

8. Afin de faire mieux connaître le Mécanisme d'échange d'informations et d'en accroître l'utilisation et le contenu, le Bureau a suggéré d'en «relancer» le site, par exemple au moyen de courriers électroniques et d'une brochure avant la cinquième session du Comité directeur. Il a de nouveau insisté sur la nécessité de le doter d'un gestionnaire de contenu chargé de mener à bien les activités de transmission indispensables pour que le site acquière une plus grande notoriété.

9. Afin que les délégations téléchargent plus facilement les informations, le Bureau a suggéré d'organiser, pendant la cinquième session du Comité, une brève démonstration du Mécanisme, accompagnée d'exercices pratiques pour le téléchargement des documents. Il a également recommandé que le secrétariat prenne contact avec d'autres groupes cibles, par exemple les milieux universitaires, afin d'accroître les téléchargements d'informations. Enfin, il a invité le secrétariat à étudier les possibilités d'établir un lien entre le Mécanisme d'échange d'informations et la bibliothèque électronique du Centre conjoint OCDE/CEMT (Conférence européenne des ministres des transports) de recherche sur les transports.

b) Transports et aménagement urbains viables du point de vue de l'environnement et de la santé

10. Le secrétariat a présenté les principaux résultats de l'atelier sur les transports et les modes d'aménagement urbains viables, qui a eu lieu à Tbilissi du 18 au 20 octobre 2006 à l'intention des pays du Caucase du Sud. L'atelier était organisé par le Ministère géorgien de la protection de l'environnement et des ressources naturelles et le secrétariat du PPE-TSE, en partenariat avec les Ministères du travail, de la santé et des affaires sociales ainsi que de l'intérieur, de la municipalité de Tbilissi et de la Commission nationale de la réglementation des transports. Il a réuni quelque 70 participants de Géorgie, d'Arménie et d'Azerbaïdjan ainsi que d'autres pays membres de la CEE-OMS/Europe (y compris plusieurs membres du Bureau), de même que des représentants d'organisations internationales et non gouvernementales. Le rapport de l'atelier, les communications et les documents de base ont été téléchargés sur le site Web du PPE-TSE³.

11. Le Bureau a noté avec satisfaction que l'atelier avait réussi à promouvoir l'établissement de réseaux et une collaboration entre les secteurs aux niveaux local, national et international, à instaurer un échange de données d'expérience et de règles de bonne pratique, à faire mieux connaître les risques que les transports urbains font peser sur la santé et l'environnement dans le Caucase du Sud, à donner des orientations sur les outils disponibles ainsi qu'à formuler des recommandations à l'intention des autorités nationales et locales.

12. Le Bureau a fait état des avantages que procurait le PPE-TSE en tant que cadre d'échange exceptionnel à l'échelle de la région pour promouvoir des transports urbains viables, une coopération intersectorielle et l'intégration des politiques dans l'EOCAC et l'ESE, grâce à des activités de sensibilisation, à l'échange de données d'expérience et au renforcement des capacités. Cela étant, il était jugé important que le Comité directeur du PPE-TSE continue de soutenir les activités de renforcement des capacités en matière de transports urbains dans ces pays.

³ ECE/AC.21/SC/2007/5-EUR/07/5068055/5 et http://www.thepep.org/en/workplan/urban/urban_docs.htm#Tbilisi.

13. Les activités ci-après ont été notamment envisagées pour l'avenir:

- Organiser de nouveaux ateliers subrégionaux dans d'autres lieux de l'EOCAC et de l'ESE, sur l'invitation des pays concernés et selon les fonds qui pourraient être fournis par des donateurs;
- Faciliter les projets de jumelage entre des pays de la région de la CEE-OMS/Europe en vue d'un transfert de connaissances et de données d'expérience;
- Mettre au point et réaliser de nouvelles enquêtes par questionnaire sur la prise de conscience, les valeurs et les priorités des citoyens concernant les déplacements urbains dans l'EOCAC et l'ESE, en utilisant une méthode commune afin de mieux étudier la demande de transports urbains dans ces régions;
- Établir, à l'intention des pays, un mécanisme permettant de rendre compte de l'application aux niveaux national et local des recommandations formulées dans le cadre des ateliers.

14. Le Bureau a recommandé de profiter de la tenue de la troisième Réunion de haut niveau pour attirer davantage l'attention des ministres sur les difficultés liées aux transports urbains dans les pays de l'EOCAC et de l'ESE, y compris dans les documents de base qui doivent être établis pour la Réunion de haut niveau. Celle-ci devrait également formuler des recommandations dans lesquelles elle préconiserait une action concertée et déterminée dans les pays, un soutien accru de la part des donateurs ainsi qu'une mise en relief du rôle joué par le PPE-TSE en vue de faciliter et de coordonner les efforts déployés.

15. Le Bureau a invité le secrétariat à soumettre, au Comité directeur, le rapport de l'atelier de Tbilissi et les recommandations en vue de nouvelles actions, afin qu'il les étudie et prenne des décisions à leur sujet.

c) Impact des transports sur la santé, et coûts de cet impact

16. Le Bureau a été informé de l'état d'avancement du suivi du projet relatif à l'impact des transports sur la santé et le coût de cet impact, et notamment des avancées dans la mise au point de la «Panoplie de moyens d'action dans le domaine des transports, de la santé et de l'environnement» qui est actuellement appliquée par une Équipe spéciale coprésidée par les Pays-Bas et l'Autriche avec le concours du RIVM, l'Institut néerlandais de la santé publique et de l'environnement.

17. Cette panoplie doit en principe donner aux praticiens des indications sur les moyens d'évaluer les effets des politiques des transports sur la santé et l'environnement, mettre facilement à disposition les instruments et méthodes qui existent à cet effet, fournir des listes de vérification et des formulaires de notification pour la réalisation de monographies et la diffusion de leurs résultats, encourager la réalisation de monographies nationales et alimenter les décideurs en informations sur des questions déterminées. Elle doit être en principe totalement incorporée dans le Mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE.

18. Le secrétariat a rendu compte des informations reçues en retour concernant l'utilisation à titre expérimental de la Panoplie pour les études d'impact sur la santé en Géorgie au cours de la troisième journée de l'atelier de Tbilissi et pendant une mission préparatoire effectuée par un expert néerlandais du 16 au 22 septembre 2006. L'utilisation à titre expérimental et les informations communiquées en retour ont donné des indications sur les capacités à renforcer pour évaluer les effets des transports sur la santé dans les pays de l'EOCAC. Plus précisément, l'atelier a montré qu'il était nécessaire d'améliorer la base de données factuelles pour évaluer l'impact des transports sur la santé (modes de transport, surveillance des dommages, qualité de l'air, qualité des gaz, etc.) et de renforcer la confiance dans la modélisation et l'application des données épidémiologiques internationales, et par ailleurs que le renforcement des capacités en matière de surveillance (par exemple de la qualité de l'air) suscitait un vif intérêt.

19. M. Jaroslav Volf a donné au Bureau des renseignements préliminaires sur l'atelier qui devrait avoir lieu à Telč (République tchèque), peut-être du 25 au 27 juin 2007, afin d'améliorer encore la Panoplie de moyens d'action. Cet atelier fera suite à celui de Tbilissi et devrait comporter une séance d'une demi-journée consacrée au renforcement des capacités, qui pourrait porter principalement sur les instruments et cadres juridiques et administratifs qui ont facilité l'intégration des politiques en matière de transport, d'environnement et de santé dans la République tchèque et dans d'autres pays. Les deuxième et troisième journées pourraient être réservées pour la communication des données fournies en retour par les utilisateurs pilotes de la Panoplie de moyens d'action et la détermination d'un commun accord de nouvelles mesures pour affiner le contenu et les caractéristiques de cette panoplie.

20. Le Bureau a été informé que le projet relatif à «La mise au point de méthodes de calcul du coût des effets des transports sur la santé des enfants» avait démarré avec le soutien de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis (USEPA) et qu'il se poursuivrait en 2007. Du fait des formalités administratives et de la nécessité de trouver de nouvelles ressources pour mener à bien l'ensemble du projet, celui-ci a avancé plus lentement que prévu.

21. Le Bureau a invité le secrétariat à rendre compte des activités réalisées et des propositions formulées pour les prochaines étapes, aux fins d'examen par le Comité directeur à sa cinquième session.

d) Guide pratique des arrangements et mécanismes institutionnels propices à l'intégration du processus d'élaboration des politiques et du processus décisionnel

22. Le secrétariat a informé le Bureau que le rapport du projet sur le mécanisme institutionnel de nature à favoriser la prise en compte des questions de transport, d'environnement et de santé dans l'élaboration des politiques avait été achevé, compte tenu des informations communiquées par le Comité à sa quatrième session (10 et 11 avril 2006). Le Bureau a accueilli le rapport avec satisfaction et invité le secrétariat à informer le Comité des ajouts et modifications qui y avaient été apportés. En raison de la longueur du rapport (50 pages en anglais, 70 pages en russe), il n'était pas recommandé de publier une nouvelle fois tout le document et de le soumettre de nouveau au Comité.

23. En lieu et place, le Bureau a recommandé de concentrer ses efforts sur l'établissement, à l'intention des décideurs, d'une brève brochure qui prendrait appui sur le rapport du projet,

comme le demandait le Comité directeur. Il a recommandé au secrétariat de faire appel à un consultant pour l'aider à réaliser cette brochure et d'en soumettre l'ébauche au Comité, pour examen à sa cinquième session. En dernier lieu, le Bureau a également remercié l'Allemagne et la Belgique du soutien énergétique qu'elles avaient apporté pour mener à bien cette activité.

e) Promotion de la pratique de la marche et du cyclisme dans de bonnes conditions de sécurité en milieu urbain

24. Le secrétariat a informé le Bureau de l'achèvement de la collecte et de l'analyse des monographies sur la synergie entre la promotion de l'activité physique et le secteur des transports: exemples de pays européens, projet lancé par l'Université de Bâle en collaboration avec l'Équipe spéciale du PPE-TSE chargée de la promotion et de la pratique de la marche et du cyclisme et le Réseau européen santé et activité physique HEPA-Europe.

25. Le Bureau a été mis au courant des progrès accomplis dans la mise au point de méthodes d'évaluation des effets sur la santé de la pratique du cyclisme et de la marche ainsi que des coûts et avantages de la promotion du transport non motorisé. Il a également été informé que le Ministère fédéral autrichien de l'agriculture, de la sylviculture, de l'environnement et de l'eau accueillerait un atelier à Graz les 15 et 16 mai 2007 pour dégager un consensus scientifique sur les démarches méthodologiques proposées.

26. Enfin, le Bureau a été informé des principaux résultats d'une Conférence ministérielle sur la lutte contre l'obésité (Istanbul, 15-17 novembre 2006), notamment de l'adoption d'une charte qui invite les États membres de l'OMS à prendre la mesure du PPE-TSE et du CEHAPE comme points de départ d'une approche multisectorielle de la promotion de l'activité physique.

II. PRÉPARATION DE LA TROISIÈME RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LES TRANSPORTS, L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ (2008)

27. Le Bureau a donné des indications en ce qui concerne les préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé, qui devrait se tenir en 2008, ainsi qu'en a décidé le Comité directeur à sa quatrième session, les 10 et 11 avril 2006. Il s'est penché en particulier sur les questions considérées sous A à E ci-après et a formulé à leur sujet des recommandations que le Comité directeur sera invité à étudier avant de se prononcer à sa cinquième session. Les recommandations du Bureau ont été reprises dans le document ECE/AC.21/SC/2007/3-EUR/07/5068055/3.

A. Thème global de la Réunion

28. Le Bureau a débattu des deux thèmes ci-après, proposés par le secrétariat:

a) «Changer votre mode de déplacement/transport, mais pas notre climat» ou «Voyager sagement, stopper les changements climatiques», qui porte sur la contribution apportée par l'intégration des politiques, le renforcement des capacités et d'autres mesures douces préconisées par le PPE-TSE dans la recherche de solutions aux problèmes d'actualité qui se posent dans la région, les changements climatiques par exemple;

b) «Des choix meilleurs et plus diversifiés», qui met en relief le rôle joué par le PPE-TSE comme point de départ à l'échelon paneuropéen en préconisant un plus large éventail de politiques et de possibilités en faveur d'un transport viable du point de vue de la santé.

29. Tout en reconnaissant que le thème relatif aux changements climatiques pouvait présenter un grand intérêt sur le plan politique et retenir l'attention des médias, le Bureau a recommandé de choisir un thème plus directement lié aux objectifs et aux travaux de fond dans le cadre du PPE-TSE. Il a en outre recommandé que le thème se rapporte aux trois secteurs et à leurs objectifs prioritaires (c'est-à-dire des systèmes de transport performants, un environnement non pollué, la santé et la sécurité de la population). Les membres du Bureau ont proposé un certain nombre de thèmes possibles pour la Réunion et ont invité le secrétariat à en réduire le nombre à quelques thèmes classés par ordre de priorité, qui seraient soumis au Comité directeur.

B. Principaux documents

30. Le Bureau a donné des indications aux fins de l'établissement des principaux documents ci-après pour la Réunion de haut niveau, conformément à la décision prise par le Comité directeur à sa quatrième session:

- a) Examen des faits nouveaux intervenus dans le domaine des transports et de leurs effets sur la santé et l'environnement (1997-2007)

Le Bureau a invité le secrétariat à présenter au Comité des propositions concernant l'essentiel du contenu de l'Examen et les principales sources d'information utilisées ainsi que l'estimation des frais à engager pour les travaux préparatoires au titre des services de consultants.

- b) Évaluation des mesures prises à ce jour, l'accent étant mis sur l'application du PPE-TSE (2002-2008)

Le Bureau a invité le secrétariat à établir un bref questionnaire pour faciliter la collecte, auprès des délégations, de renseignements sur les principaux résultats obtenus et problèmes rencontrés dans l'application du PPE-TSE ainsi que sur les domaines d'action qui pourraient faire l'objet d'améliorations.

- c) Déclaration de la Réunion

Le Bureau a débattu d'actions concrètes à mettre au point, que les gouvernements s'engageraient à réaliser au cours de la Réunion de haut niveau. Comme le Bureau en est convenu à sa réunion d'avril 2006, ces actions devraient favoriser la réalisation des objectifs fixés par le Comité directeur à sa quatrième session. Les délégations qui ont proposé que leur pays soit désigné comme chef de file ont été invitées à poursuivre l'élaboration des propositions d'action, en concertation avec les autres délégations intéressées, et de les présenter au Comité, pour examen et approbation.

Le Bureau s'est félicité de l'offre formulée par la Fédération de Russie de contribuer à la détermination d'actions appropriées pour atteindre le troisième objectif, qui consiste à mettre en évidence les défis que doivent relever les pays de l'EOCAC et de l'ESE, ainsi que de celles présentées par l'Autriche et les Pays-Bas de devenir des pays chefs de file pour le quatrième

objectif, c'est-à-dire définir les travaux prioritaires à réaliser dans le domaine des transports, de la santé et de l'environnement dans le cadre du PPE-TSE. Le secrétariat a été invité à faciliter les travaux préparatoires.

31. Par ailleurs, le Bureau a réaffirmé qu'il était nécessaire d'établir un bref document sur le thème de fond de la Réunion, une fois qu'il aura été arrêté, afin de faciliter les discussions au cours de la réunion ministérielle restreinte.

C. Programme: Structure de la Réunion, orateurs, présidents

32. Le Bureau a recommandé de continuer à faire mention d'une troisième Réunion de haut niveau, dans la ligne des deux réunions précédentes, au lieu de parler d'une réunion «ministérielle».

33. Le Bureau a préconisé de scinder la Réunion en quatre grandes sessions, correspondant à: i) un examen des faits nouveaux intervenus sur le plan régional dans le domaine des transports, de la santé et de l'environnement, de 1997 à 2007; ii) une évaluation du PPE-TSE; iii) une réunion ministérielle restreinte qui débattera du thème principal de la Réunion; et iv) une séance de clôture avec l'adoption d'une déclaration ministérielle.

34. Le Bureau a également proposé que la réunion restreinte dure un jour et demi afin de permettre des échanges informels entre les ministres et d'autres participants de haut niveau, notamment au cours d'une éventuelle réception qui pourrait avoir lieu le premier soir.

D. Lieu et date de la Réunion

35. Le Bureau a invité le secrétariat à entamer des consultations informelles avec les gouvernements afin de recenser les pays hôtes potentiels.

E. Processus préparatoire

36. Le Bureau est convenu d'un processus préparatoire pour la Réunion de haut niveau, qui comprend une série de réunions d'un groupe préparatoire à composition non limitée composé des membres du Bureau, des représentants d'autres délégations intéressées, du secrétariat et de consultants éventuels. Il a décidé que la première réunion du groupe préparatoire aurait lieu le 18 avril 2007, juste après la cinquième session du Comité directeur (16 et 17 avril). D'autres réunions suivraient au cours de l'été et de l'automne 2007 afin de débattre des avant-projets des documents de base, ainsi qu'en décembre 2007 et au début 2008 pour établir la version définitive de ces documents.

37. Le Bureau a insisté sur le fait qu'il fallait adapter les modalités d'organisation en fonction du lieu et de la date précise qui seraient retenus pour la Réunion de haut niveau.

III. CINQUIÈME SESSION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PPE-TSE (16 et 17 AVRIL 2007)

38. Le Bureau a analysé et approuvé le projet d'ordre du jour pour la cinquième session du Comité directeur qui aurait lieu les 16 et 17 avril 2007, tel qu'établi par le secrétariat.

39. Le Bureau s'est penché sur la question de la présidence pour la période 2007-2008 et a proposé que M. François André, Attaché auprès du Service des relations internationales, Service public fédéral de la santé publique, de la sécurité alimentaire et de l'environnement (Belgique), soit élu Président de la cinquième session du Comité directeur.

40. En outre, le Bureau a pris note des changements ci-après qui allaient intervenir dans sa composition: M. Xavier Delache sera remplacé par M. Marc Strauss, chef de la Division des affaires européennes, Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer (France), et M^{me} Sjoukje Faber, Haut Conseiller pour les questions d'environnement et de santé, Ministère des transports, des travaux publics et de la question de l'eau (Pays-Bas), remplacerait M. Risto Saari. De plus, M. Risto Saari a fait savoir que M^{me} Outi Väre le remplacera au sein du Comité directeur. Le Bureau a vivement remercié M. Saari et M. Delache du soutien qu'ils avaient apporté au PPE-TSE et de leurs activités comme membres du Bureau.

IV. ASPECTS FINANCIERS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PPE

41. Le secrétariat a informé le Bureau des ressources disponibles et de leur utilisation pour la mise en œuvre du PPE-TSE. Il a en particulier débattu de la viabilité à long terme du Mécanisme d'échange d'informations et des fonds nécessaires pour faciliter la participation active de représentants des pays de l'EOCAC et de l'ESE, dans la perspective en particulier des préparatifs pour la troisième Réunion de haut niveau.

42. En plus du rapport détaillé sur l'utilisation des fonds extrabudgétaires et la nécessité d'en réunir davantage, le Bureau a invité le secrétariat à informer le Comité des contributions en nature fournies par les pays ainsi que des ressources inscrites au budget ordinaire qui étaient fournies par le secrétariat de la CEE-OMS/Europe. Ces renseignements étaient jugés nécessaires afin que les pays aient une vue d'ensemble des ressources disponibles pour le PPE-TSE.

V. RAPPORT DE LA CONFÉRENCE SUR «LA SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES» ET DE L'ATELIER «TRANSPORT-ENVIRONNEMENT-SANTÉ: DES OBJECTIFS PARTAGÉS?» (KUOPIO, FINLANDE, 20 ET 21 SEPTEMBRE 2006)

43. Le Bureau a été informé des résultats d'un atelier organisé par le Ministère finlandais des transports dans le contexte de la Conférence sur «La santé dans toutes les politiques» qui a eu lieu pendant la présidence finlandaise de l'Union européenne. Les représentants des trois secteurs qui participaient à l'atelier ont débattu des perspectives offertes par l'adoption d'objectifs politiques partagés, ainsi que de la poursuite de l'élaboration d'instruments et de mécanismes qui pourraient favoriser une plus grande intégration des politiques des transports, de la santé et de l'environnement.

44. Le secrétariat du PPE-TSE a exposé comment le PPE-TSE avait favorisé l'intégration des politiques. Les participants à l'atelier ont affirmé dans leurs conclusions que le PPE-TSE constituait un cadre novateur exceptionnel pour l'intégration des politiques et la coopération entre les secteurs des transports, de l'environnement et de la santé, et qu'il offrait ainsi un exemple concret intéressant et utile pour inciter également d'autres grands secteurs à concevoir une plus vaste concertation intersectorielle et une plus large intégration des politiques. Le Bureau

a accueilli avec satisfaction les conclusions de cet atelier, ainsi que les possibilités de renforcement du rôle du PPE-TSE comme point de départ en vue d'une intégration des politiques dans les pays membres de l'Union européenne également.

VI. PRÉPARATION DE L'EXAMEN À MI-PAROURS DE LA DÉCLARATION DE BUDAPEST ET DE L'APPLICATION DU CEHAPE (VIENNE, AUTRICHE, 13-15 JUIN 2007)

45. Le Bureau a été informé des derniers préparatifs en vue de l'examen à mi-parcours de l'application de la Déclaration de Budapest et du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe (CEHAPE), qui aura lieu à Vienne (Autriche) du 13 au 15 juin 2007. Le programme provisoire actuel prévoit deux séances possibles pour rendre compte des activités du PPE-TSE. Le secrétariat tiendra le Bureau informé à mesure qu'il en saura davantage.

VII. QUESTIONS DIVERSES

46. Le Bureau a approuvé la proposition de réponse au secrétariat de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus), concernant la consultation sur les procédures connexes dans le cadre du PPE-TSE.

VIII. PROCHAINE RÉUNION

47. Le Bureau élargi tiendra sa prochaine réunion le 18 avril 2007, après la cinquième réunion du Comité directeur qui doit avoir lieu au Palais des Nations, à Genève, les 16 et 17 avril 2007.
